



# BESSINES INFOS

*Informier, Échanger, Partager ...  
... Pour Bien Vivre Ensemble*

## L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

### **Grâce à une gestion financière rigoureuse, les taux des impôts locaux n'augmentent pas en 2023**

Le Conseil municipal du 30 mars a validé l'exécution du budget 2022 qui se traduit par un résultat bénéficiaire de plus de 1,2 millions d'€ que nous pourrions consacrer à l'autofinancement des investissements futurs et a voté à l'unanimité le budget 2023 sans augmentation des taux des impôts locaux contrairement à de très nombreuses communes. Vous lirez dans les pages suivantes le compte rendu financier, clair et précis, de Marcel BŒUF Adjoint aux finances et le point détaillé sur les travaux de réhabilitation des bâtiments et des voiries prévus en 2023 présenté par Roland LE DREO 1er Adjoint en charge de l'Urbanisme et des travaux. Nous réaliserons aussi, les fouilles archéologiques qui nous sont imposées pour pouvoir réaliser notre promesse de construire un village « seniors » sur le terrain des taillées.

### **La sécurité routière est l'affaire de tous**

Pour objectiver les remontées de vitesse excessive sur le secteur de Chanteloup, la gendarmerie de Frontenay Rohan Rohan a opéré plusieurs contrôles de vitesse sur cette voie. Elle n'a pas relevé d'infraction. Par contre sur d'autres points de la commune, elle a dressé plusieurs contraventions pour circulation dans les tranches horaires de sens interdit, pour téléphone au volant, non port de la ceinture etc...

Soyons prudents au volant et respectons les autres usagers, et plus particulièrement les piétons et les cyclistes.

### **Halte aux incivilités traumatisantes pour les victimes**

Trop d'incivilités et de petites délinquances « pourrissent » la vie de nos concitoyens : vitres de voiture brisées, pneus crevés, réservoir percé pour voler le carburant... Nous faudra t-il installer de nouvelles caméras de surveillance pour dissuader ces malveillants ?

### **Les festivités sont de retour**

Après une timide reprise en 2022, les festivités font leur grand retour en 2023. Soyez nombreux à venir vous divertir et soutenir les associations et les bénévoles qui s'investissent dans leur organisation.

Christophe GUINOT  
Maire de Bessines

## Nominations au sein des commissions municipales

- **Correspondant incendie et secours** : Roland LE DREO
- **Référent défense** : Richard POUQUET
- **Représentant auprès d'ASCOBE** : Grégory PREUSS

### Nominations dans les commissions :

- **Commission des appels d'offres** : le Maire +

Titulaires : Roland LE DREO, Jean-Claude LOISEAU, Alain LUSSEAULT

Suppléants : Marcel BOEUF, Héléna LOPES, Virginie HEULIN

- **CCAS** : le Maire +

Membres élus : Marie-Madeleine BERTHIER, Marjorie CHARLES-BERLIOZ, Héléna LOPES, Marie-Isabelle CUNHA, Virginie HUET

Membres nommés : Alexandra CORDON, Dominique JAROSZ, Aline LIAIGRE, Nicole SARRAUD, Elodie RANCHER

- **Commission de l'état civil** :

Alain LUSSEAULT, Héléna LOPES, Marcel BOEUF

## Vie Municipale

### Décisions du Conseil Municipal du 30 mars 2023

- 1 - Désignation d'un délégué suppléant au Comité syndical du SIEDS
- 2 - Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte du Parc Intercommunal du Marais Poitevin
- 3 - Désignation d'un délégué suppléant au syndicat intercommunal de desserte par voie de terre
- 4 - Désignation d'un représentant suppléant à Niort Agglo sur les questions d'énergies renouvelables et de développement durable
- 5 - Désignation d'un correspondant incendie et secours
- 6 - Désignation d'un délégué à ASCOBE
- 7 - Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense
- 8 - Désignation des membres issus du Conseil Municipal au CCAS
- 9 - Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- 10 - Nomination des membres des commissions communales facultatives
- 11 - Nomination des membres de la commission état civil
- 12 - Avenant n°2 de la convention à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires par le CDG79.
- 13 - Approbation du Plan de prévention des risques d'inondation
- 14 - Vote du compte de gestion 2022
- 15 - Vote du compte administratif 2022 et affectations des résultats
- 16 - Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
- 17 - Vote des taxes directes 2023
- 18 - Vote du budget principal 2023
- 19 - Autorisation du Conseil Municipal d'ester en justice
- 20 - Autorisation de recruter des stagiaires
- 21 - Modification de l'inventaire de la commune
- 22 - Convention d'occupation et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé
- 23 - Renouvellement de la contribution financière pour l'entretien des boucles cyclables de la commune par le Département
- 24 - Convention d'aide aux loisirs 2023, avec la CAF

Compte rendu complet consultable en mairie ou sur [www.mairie-bessines.fr](http://www.mairie-bessines.fr)

## RÉALISATION DU BUDGET 2022 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Rédigé par Marcel BŒUF Adjoint chargé des finances

### EXÉCUTION DU BUDGET 2022

A la clôture de l'exercice 2022, le budget principal fait apparaître un résultat global positif de 1 297 377,74 € se décomposant comme suit : budget de fonctionnement : + 379 105,14€ ; budget d'investissement : + 917 534, 60€.

#### Budget de Fonctionnement

- Recettes :	1 833 993,90 €
- Dépenses :	1 454 150,76 €
- Résultat :	+ 379 105,14 €



La réalisation du budget se caractérise par des recettes supérieures aux prévisions de plus de 170 000 € en raison d'une plus value sur les impôts et taxes de près de 70 000 € conséquence d'une prévision très prudente et d'une recette exceptionnelle sur la compensation par l'Etat de la TVA payée par la commune sur ses dépenses principalement d'investissements suite à un changement de méthode comptable.

Les dépenses ont été contenues (moins 200 000 € par rapport au budget) malgré l'augmentation des dépenses de personnel (augmentation du point indice) qui restent le poste le plus important puisqu'elles représentent 57% des dépenses (contre 58% en 2021) et la progression des dépenses d'énergie (+15%) qui deviennent un poste à surveiller en 2023.



## Budget d'Investissements

- Recettes :	<b>1 349 111,54 €</b>
- Dépenses :	<b>431 576,94 €</b>
- Résultat :	<b>+ 917 534,60 €</b>

La réalisation du budget d'investissements a été impactée :

### **En recettes :**

Négativement par le report sur 2023 des versements des subventions attendues sur la construction du préau de l'école ;

Positivement par une plus value de plus de 75 000 € sur la taxe d'équipement sur les constructions nouvelles (LIDL, LECLERC ...etc).

### **En dépenses :**

Négativement par l'étalement sur plusieurs années du projet de rénovation de l'école ;

Négativement par les délais de l'appel d'offres sur les travaux de voirie qui ne commenceront qu'en 2023.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

### Taux des impôts locaux :

**Les taux des impôts fonciers n'augmenteront pas en 2023**

Taxe sur le foncier bâti : **38,95 %**

Taxe sur le foncier non bâti : **72,50 %**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **15,21 %**

Cette dernière taxe sera perçue par la commune à partir de 2023, le même taux s'appliquera aux logements vacants à partir de 2024.

Contrairement à de nombreuses municipalités, nous avons choisi de ne pas augmenter les taux des impôts locaux (inchangés depuis 2010) qui sont, comme chacun le sait, très inférieurs à ceux de la ville voisine de Niort (taux de la taxe foncière sur le bâti : 49,17 %).

### Budget de Fonctionnement :

Compte tenu du report d'une partie (79 843,14 €) de l'excédent de 2022, le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 694 930,14 €**.

### Budget d'Investissements :

Compte tenu du report des excédents de 2022 (917 534,00 €) et d'un virement de 300 000,00 € de la section fonctionnement, le budget d'investissements s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 523 508,54 €**.

Les principaux investissements prévus en 2023 vous ont été présentés dans l'article rédigé par Roland LE DREO (page suivante)

### Endettement de la commune :

L'encours de la dette, qui était de **1 000 583,50 €** au 31 décembre 2022, sera ramené à **934 158,35 €** au 31 décembre 2023 après le remboursement de l'annuité en capital de **66 425,15 €** (soit moins de 500 € par habitant sur la base du recensement de 2022 qui dénombre 1882 habitants à Bessines) .

**Au 31 décembre 2023, nous aurons désendetté la commune de plus de 300 000 € depuis notre élection en mars 2020. Cette situation d'endettement assainie nous permettra, le moment venu, de recourir à un nouvel emprunt si des projets d'investissements indispensables le nécessitaient.**

RETROUVEZ-NOUS SUR



PAGE COMMUNE DE BESSINES



WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/

**Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : [communication@mairie-bessines.fr](mailto:communication@mairie-bessines.fr)**

## Un point sur les travaux: bâtiments, voiries etc...

Rédigé par Roland LE DREO, adjoint en charge de l'urbanisme, des bâtiments, des travaux et de la voirie, avec le concours de Jean-Claude LOISEAU, conseiller délégué à la voirie et aux espaces verts.

Voici une année (voir BESSINES INFOS Mars-Avril 2022), je rédigeais un billet comme celui-ci, pour vous présenter les travaux prévus en 2022, je parlerai ici des travaux à venir en 2023 et un peu plus loin.

### La rénovation des bâtiments.

Pour ce qui concerne l'école, la réfection complète des sanitaires débutera aux prochaines grandes vacances scolaires. L'appel d'offres lancé par l'architecte Frédéric Vignier a été compliqué car une partie a été infructueuse au regard des prix excessifs demandés par les soumissionnaires.

Nous sommes prêts à valider les travaux chiffrés à **303 470 € TTC**. Ces travaux, étalés sur 2023 et 2024, ne concernent pas seulement la rénovation des sanitaires, mais comportent aussi la réfection d'une classe (grande section) et le remplacement de diverses menuiseries extérieures, fenêtres et portes.

Ces travaux ont fait l'objet de demandes de subventions.

Sur ce thème des bâtiments, nous avons terminé les audits énergétiques, avec l'objectif indispensable de diminuer les dépenses d'énergie de la commune.

Après analyse, ces audits permettront de définir les travaux à réaliser.

Nous serons déjà, après études techniques, autorisations administratives et financières, etc... en 2024-2025 !

Ainsi vont les choses.



### La rénovation des voiries.

Deux chantiers vont se dérouler au printemps.

Dans un premier temps, **le traitement de l'impasse de Beaulieu**, avec bassin de rétention et réfection de la voirie, par l'entreprise ROCHE TP, et pour un montant de **17 931 €**.

Au mois de mai, il sera procédé par l'entreprise COLAS à **la réfection de la chaussée des Grosses Terres et de la route de Crameuil**, pour la somme de **224 188,50 €**.

A suivre, **nous traiterons la rue du Breuil Marais**, où une réfection complète s'impose, en liaison avec la voirie récente de Chanteloup, après la réalisation d'un lotissement privé.

Dans le même temps, bien sûr, se déroulent les travaux d'entretien courant de nos voiries, pour lesquels les agents communaux font de leur mieux, le sujet étant copieux.

**Vous le voyez, les sujets de rénovation et de sécurisation des voiries ne manquent pas.**

**D'autres équipements sont aussi concernés par des travaux.**

**Le terrain de football** va faire l'objet d'une remise aux normes de la part de Bessines ASPTT, avec le concours de la commune et de nombreux bénévoles. La pelouse sera totalement refaite après la réalisation d'un drainage complet. Coût global de l'ordre de **25 000 €**. Le remplacement des projecteurs du stade et du gymnase du Gros Buisson par un éclairage moins énergivore est commandé (coût **72 000 €**) et bénéficiera de subventions de 70% par SEOLIS.

Il en est de même, du remplacement à base de LED de **l'éclairage public de la commune** et de la pose de candélabres dans diverses rues de la commue. L'allongement des délais d'approvisionnement n'est pas un leurre mais une vraie réalité, et nous sommes dedans.

Enfin, rappelons notre volonté de voir **la réalisation d'un village seniors sur le terrain de la rue des Taillées**. Les choses avancent de manière concrète avec des promoteurs spécialisés. Mais, la réalisation des fouilles archéologiques imposées par le Ministère de la Culture, dont le coût avoisine **370 000,00 €**, est un préalable onéreux qui impose la sécurisation du projet et la recherche de subventions. Nous reparlerons bientôt de ce dernier sujet.



## L'histoire de notre commune



### La Victoire en cent ans

article rédigé par Alain LUSSEAULT

En cette année 1920, il convenait de redonner espoir et de montrer que cette grande guerre meurtrière et dévastatrice était une Victoire et qu'elle avait permis de libérer l'Alsace et la Lorraine. **Mission fut donnée aux préfets de stimuler la résilience, le renouveau, la renaissance.**

Aussi, lors de la réunion du Conseil Municipal d'octobre 1920, **le Maire François BOINOT (grand-père de Jean RICHARD)** donna lecture d'une lettre du Préfet qui engage les municipalités à organiser, à la date du 11 novembre 1920, une fête commémorative du cinquantenaire de la République, de l'année de la Victoire et de la libération de l'Alsace et de la Lorraine.



crédit photo shutterstock

**Les élus octroient à l'unanimité une somme de 300 F** aux démobilisés qui proposent un banquet fraternel suivi d'un bal public. Puis ils votent une somme de 100 F supplémentaire et décident qu'un arbre de la Victoire sera planté le jour de la fête, sur la place publique, en souvenir de ce glorieux anniversaire.

**Le choix s'est porté sur le platane, arbre à l'ombre douce et surtout symbole de la régénération à l'image de son écorce qui se renouvelle par plaques comme la peau du serpent.** Par ailleurs sa feuille ressemble à une main, à la main de la déesse terre chez les Crétois, à la main qui guide et rassure.

**Le 1er platane a donc été planté avec au pied, dit-on, une bouteille hermétique contenant des détails de sa plantation.**

Hélas, il n'a pas vécu et la bouteille a disparu.

**Il a été remplacé en 1922 par celui qui a bien poussé depuis et fête ses 100 ans.**

Il a bien mérité un toilettage. Désormais vous ne le regarderez plus avec les mêmes yeux.

## Les infos du CCAS

### OFFRE DE SANTÉ POUR TOUT HABITANT DE NOTRE COMMUNE

**Le CCAS a mis en place une offre santé adaptée pour les habitants de notre commune** qui ne bénéficient pas d'une couverture complémentaire santé proposée par leur employeur : il s'agit notamment des agriculteurs, des artisans, des étudiants... et principalement des retraités qui paient plus cher leur mutuelle en raison de leur âge.

Le CCAS n'engage aucun budget avec la mutuelle retenue. Il ne participe pas non plus financièrement aux contrats des adhérents et ne perçoit aucune commission.

Il a uniquement pour rôle de mettre en place un processus pour réunir le maximum de personnes : **l'union faisant la force.**

La mutuelle communale applique la réforme du 100% santé en optique, dentaire et audioprothèse qui offre la garantie d'avoir des équipements intégralement remboursés.

**Chaque personne intéressée contractualisera librement et directement avec la mutuelle communale** en fonction de ses besoins (trois niveaux de garanties) et de son âge (trois tranches : moins de 65 ans, entre 65 et 80 ans et plus de 80 ans) selon un tarif de groupe particulièrement attractif. **Vous devrez justifier de votre résidence principale à Bessines.**

L'offre est simple et accessible à tous sans questionnaire médical ni limite d'âge.

**Si vous êtes intéressé, merci de retourner en mairie le coupon réponse ci-après, avant le 30 avril.**



Avez-vous une couverture complémentaire santé ?    oui    non

**Composition de votre foyer :**

**Année(s) de naissance :**

**Situation professionnelle :**

Retraité    Commerçant    Etudiant    Artisan

Autre : \_\_\_\_\_

#### **Vos coordonnées :**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

## Environnement



Une quinzaine d'associations vous proposent des animations autour de la nature en Deux-Sèvres. Contactez-les pour en savoir plus sur leurs activités. Certaines sont membres de "Poitou-Charentes Nature" et de "France Nature Environnement".



Télécharger le calendrier :  
<https://www.dsne.org/nos-publications/calendrier-sorties-nature/>

### Au programme à Bessines

#### AVRIL



#### SAM 29 : DÉCOUVERTE DES OISEAUX DU MARAIS DE BESSINES



Le Marais de Bessines à l'Ouchette accueille plusieurs cortèges d'oiseaux. Le CEN Nouvelle-Aquitaine et le GODS vous proposent de venir les découvrir et d'apprendre à reconnaître leurs chants.

RDV : 10h, Parking de la mairie, Bessines

Contacts : CEN Nouvelle-Aquitaine, GODS, M. Duclosson, 06 17 90 62 05.

#### MAI



#### DIM 7 : LES OISEAUX DU BIEF JARRON



Sortie découverte en partenariat avec l'Association des Jardins Partagés de Bessines.

RDV : 9h, Parking Tennis, Rue F. Guibert, Bessines

Contact : GODS, J.-M. Passerault, jean-michel.passerault@wanadoo.fr, 06 17 48 43 64.

La commission Environnement et Cadre de vie propose aux Bessinois de participer à des "Rando'clean", le 1er dimanche de chaque trimestre, afin de ramasser les déchets laissés dans la nature par des promeneurs irrespectueux.

Le rendez-vous est fixé à 10h sur le parking de la Mairie, le matériel (pinces et sacs) sera fourni par la Municipalité (prévoyez des gants et des chaussures adaptées).

Le dernier rendez-vous a eu lieu le dimanche 2 avril.

#### Les dates à retenir en 2023 :

- dimanche 2 juillet 2023
- dimanche 1er octobre 2023



Pour tout renseignement, contacter

Nicole Sarraud-Brugère  
 au 06 01 37 11 90

ou par mail :

[nicole.sarraudbru@free.fr](mailto:nicole.sarraudbru@free.fr)

En avant les plantations, Bessines en tant que commune du Marais contribuera à la reforestation !

Depuis plusieurs semaines, nous sommes en contact avec les techniciens du Parc Régional du Marais Poitevin (PRMP) afin de nous inscrire dans le programme de (re) plantation : "**Planter 20.000 peupliers**" sur la saison 2022/2023.



crédit photo : Vincent Fermon

Ces arbres sont en effet présents depuis près de deux siècles mais ils ont bien diminué. On recensait 800 000 peupliers dans les années 50, il y en a aujourd'hui moins de 200 000.

Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin a donc lancé un programme d'actions pour favoriser les plantations. Disposant d'un potentiel, d'un patrimoine et volontaire pour y participer, la commune de Bessines va proposer de planter plusieurs dizaines d'arbres à l'automne prochain. Nous vous donnerons prochainement plus de précisions sur ce plan d'actions.

Sachez que le Parc favorise également les plantations chez les particuliers qui le souhaitent (au travers d'aides et de subventions), nous vous invitons à vous rapprocher du Parc (05 49 35 15 20) si vous êtes intéressés !

## Vie Associative



### Le Comité des fêtes

#### Son rôle :

Le comité des fêtes est l'association bessinoise qui fédère les autres associations, en mettant à leur disposition du matériel (tables, bancs, chaises, friteuses, frigo vitrine,...), en les aidant dans la mise en place de manifestations.

Le comité des fêtes est aussi organisateur de manifestations culturelles, de loisirs, avec la vocation d'animer la commune.

#### Programme 2023 des animations du Comité des Fêtes :

- **dimanche 14 mai** : Fête de l'Angélique - Espace Noisy
- **dimanche 11 juin** : Festival 5ème saison - Espace Noisy
- **samedi 24 juin** : Fête de la musique - Espace Noisy
- **jeudi 13 juillet** : Fête Nationale - Gros Buisson
- **vendredi 4 août** : Soirée Musicale au bord de l'eau
- **dimanche 3 septembre** : Forum des associations, salle de la Grange



### Bessines Animation

#### Son rôle :

Bessines Animation est une association sans but lucratif dédiée à la promotion de la culture, du sport et des loisirs pour tous les habitants de notre commune et des alentours. Outre les activités proposées, nous organisons quelques événements au cours de l'année, notamment un vide grenier, un loto, des spectacles et des sorties.

**Toutes les informations sur**  
<https://bessines-animation.fr>

#### Programme 2023 des animations de Bessines Animation :

- **samedi 3 juin** : Journée des adhérents (salle de la Grange)
- **samedi 10 juin** : Cinéscénie du Puy-du-Fou
- **dimanche 3 septembre** : Forum des associations
- **dimanche 10 septembre** : Vide grenier
- **vendredi 20 octobre** : Assemblée générale
- **samedi 21 octobre** : Loto
- **samedi 18 novembre** : Dîner dansant à Epannes

### Des nouvelles d'ASCOBE, le jumelage coopératif avec Ezimé au Togo

La construction de l'agrandissement du dispensaire : nous travaillons sur ce projet depuis 4 années.

Nous avons été retardés par la pandémie, le décès du Président de l'association à Ezimé et le surcoût des matériaux. Les réalisations se font grâce aux cotisations des adhérents, à la subvention de la commune, aux activités mises en place par les bénévoles. Vous pouvez nous rejoindre, ne serait-ce que pour un « coup de main », lors du vide grenier, par exemple, et pour le ramassage de ferraille. Nous prévoyons un voyage au Togo, à Ezimé, probablement en octobre. Le groupe sera composé de 5 ou 6 personnes. Nous devons préciser que chacun prend en charge les frais de son voyage.

Peut-être un projet en commun avec le Centre de Loisirs de Bessines : lien avec les enfants de Bessines et Ezimé : pour le prochain déplacement à Ezimé ?

#### Programme 2023 des animations d'ASCOBÉ :

- **Le dimanche 4 juin 2023, à Noisy** : vide grenier  
=> renseignements et inscriptions à partir du 2 mai 2023 au 0549091391.  
Le projet est de le coupler avec un vide atelier pour les amateurs (peinture - travaux couture etc) et vide « jardin ».
- **Le dimanche 3 septembre 2023** : forum des associations : expo photos, discussions.
- **Le samedi 9 septembre 2023** : Le ramassage de ferraille sur le parking de la salle de la Grange - merci de conserver vos encombrants jusqu'à cette date, pour nous permettre de remplir la benne. Pour les gros encombrants, nous contacter avant au 05 49 09 13 91.

### Association des Parents d'Élèves

Le samedi 4 mars avait lieu le carnaval de l'APE de Bessines. Après plusieurs années d'annulation (covid, mauvais temps...), les enfants étaient ravis de déambuler dans les rues autour du magnifique Mr Carnaval, qui avait pris cette année les traits du personnage Légo Harry Potter, grâce aux mains habiles d'une maman de l'école !

Traditionnellement brûlé afin de chasser l'hiver, il a cette fois été recouvert de serpentins par nos petits écoliers. Grâce aux parents ayant cuisiné de délicieux gâteaux, les enfants ont pu se réunir autour d'un goûter bien mérité !

**Prochains rdv de l'APE** : vente de sacs à l'occasion de la "fête des gens qu'on aime" (mai), vente de saucissons (juin) et fête de l'école (vendredi 23 juin).





# L'agenda des manifestations



## Avril - Mai - Juin 2023

### Vide Grenier de l'ACCA

Dimanche 23 avril 2023

Rue du Bourg

Renseignements et inscriptions  
jusqu'au 20 avril : 06 71 82 31 15  
- 06 79 88 92 14



### FÊTE DE L'ANGÉLIQUE

Dimanche 14 mai 2023

Espace Noisy  
à partir de 9h



MARCHÉ DE PRODUCTEURS - ARTISANAT LOCAL  
CONCOURS DE "LA MARQUISE DES ANGES"  
CONCOURS DE RECETTES À L'ANGÉLIQUE  
NOMBREUSES ANIMATIONS - BALADES EN CALÈCHE  
FOOD TRUCK - BUVETTE

### VIDE GRENIER D'ASCOBÉ

Dimanche 4 juin 2023

Espace Noisy

Renseignements et inscriptions à  
partir du 2 mai : 05 49 09 13 91



### Festival 5ème saison

Dimanche 11 juin 2023

15h30

Espace Noisy



Food Truck et Buvette sur place

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 24 juin 2023

18h30

Espace Noisy

4 groupes - 1 interlude Tambour



Food Truck et Buvette sur place

### L'été sera chaud à Bessines



**Bloquez vos agendas !!**

13 juillet : Fête Nationale

4 août : Soirée musicale au bord de  
l'eau avec les groupes **FolkSom** et  
**Maligorn'Rock**



## Infos diverses

### Conseil Municipal des jeunes

Le prochain Conseil  
Municipal des Jeunes  
aura lieu le  
**jeudi 27 avril à 17h**

dans la salle du  
Conseil Municipal

Le Centre Communal  
d'Action Sociale de Bessines  
recherche sur le territoire de  
la commune un appartement  
type T2 pour une personne  
âgée (habitant de la  
commune) avec un loyer  
n'excédant pas 400 € CC.

Vous êtes propriétaire de ce type  
de bien disponible à la location ?  
Contactez la mairie par mail à  
[mairie@mairie-bessines.fr](mailto:mairie@mairie-bessines.fr)

### Comités de quartiers

La prochaine  
réunion publique  
des comités de  
quartiers aura lieu  
**le mercredi 26 avril**

**à partir de 20h**  
à la Mairie

### Publication

#### Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

#### Date de bouclage :

31 mars 2023

#### Rédaction / conception :

Commission communication composée  
de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS,  
Alain LUSSEULT, Patricia BIZARD et  
Bérenger BILLEROT

Édition : Mars/Avril 2023

Tirage : 900 exemplaires  
Imprimerie Nouvelle - Niort